

Aménagement entre Lassay-les-Châteaux et Rives d'Andaine

Les objectifs du projet

Sécuriser le croisement des poids lourds par un élargissement de la chaussée.

Aménager des dépendances (bermes) plus sécurisées.

Améliorer ponctuellement les conditions de visibilité.

« Le Département poursuit son engagement en faveur de l'aménagement du territoire et de la sécurité routière avec la modernisation de la RD 34 entre Lassay-les-Châteaux et Rives d'Andaine. Cette liaison stratégique du nord complète l'axe structurant de la RN 12. Il est nécessaire d'améliorer la sécurité pour tous les usagers, de fluidifier le trafic, et de mieux connecter les communes de ce secteur tout en préservant l'environnement et le cadre de vie.

L'aménagement de cet axe routier est un enjeu majeur d'irrigation du territoire et de ses interconnexions avec les régions bretonnes, normandes et ligériennes. Il contribue pleinement à l'attractivité de notre département. »



Vincent Saulnier,
Vice-Président du
Conseil départemental de la
Mayenne



Gérard Dujarrier,
Vice-Président du
Conseil départemental de la
Mayenne

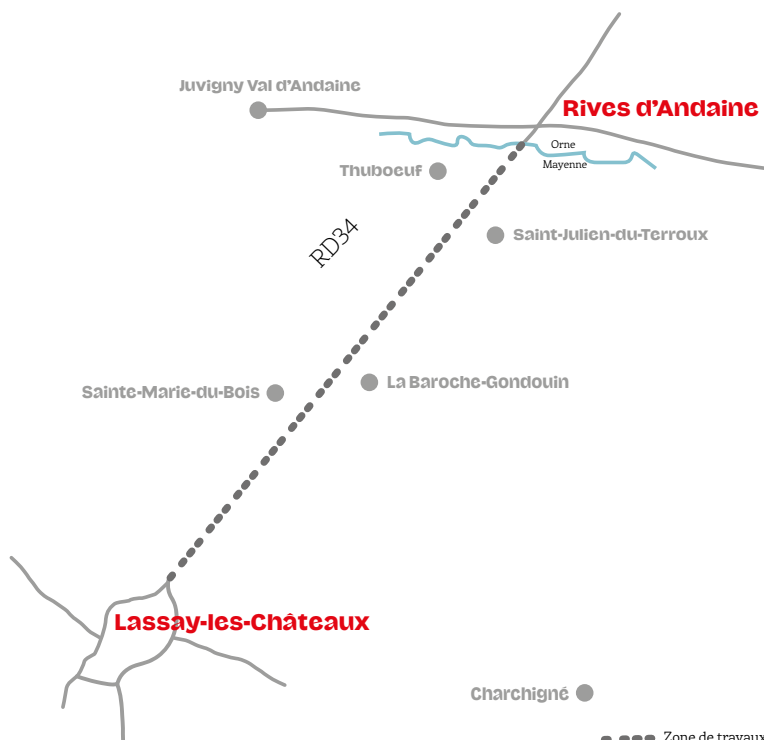
Le contexte

Actuellement, la RD34, **route de 1^{ère} catégorie**, présente une plateforme d'environ 8 m avec une chaussée de 6 m et des accotements de 1 m.

La RD 34 existante est trop étroite pour permettre le croisement de poids lourds de manière sécurisée alors que son trafic est particulièrement élevé avec environ 450 poids lourds par jour.

A hauteur de 13 %, ce taux de poids lourds correspond aux pourcentages relevés sur les rocades d'agglomération où la population et les zones d'activités sont bien plus denses, comme la RD 900 à Laval.

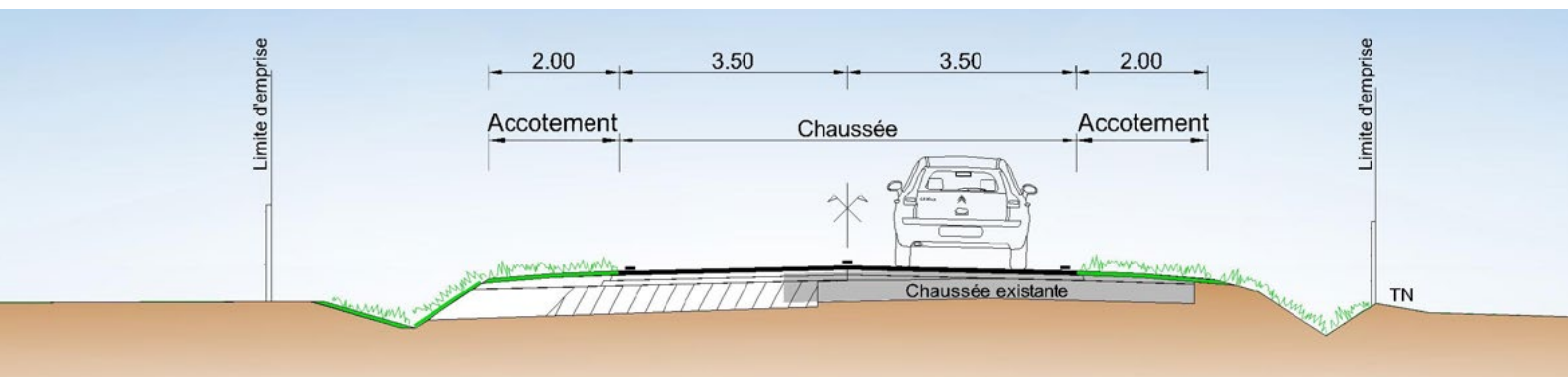
Initiée dans les années 2000 avec quelques acquisitions foncières, cette opération est longtemps restée en suspens. La reprise des études et des négociations foncières en 2018, ainsi que la conduite des procédures environnementales ont permis l'obtention des autorisations réglementaires en 2024.



Le projet

- **Recalibrage de la chaussée** existante sur les 8 km séparant les communes de Lassay-les-Châteaux et Rives d'Andaine.
- **Élargissement de la chaussée à 7 m** et marquage de rive.
- Alternance du côté de l'élargissement en fonction des contraintes du terrain et des habitations.
- Ce projet d'aménagement représente **un investissement de 7 millions € HT** financé à 100 % par le Conseil départemental.

3 300 véhicules/jour dont 450 poids lourds (13 %)



Des mesures compensatoires et des ouvrages hydrauliques



Les plantations

- **Plantations de haies en ripisylve** (sur les rives du ruisseau) pour compensation de zone humide sur **3 900 m²**
- Plantations de haies sur **4,5 km**.



Les ouvrages hydrauliques

- Remplacement de **13 ouvrages** de transparence hydraulique
- Remplacement et agrandissement des ouvrages de « La Chapelle » et de « La Guyonnière »



Les passages petite faune

- Mise en place de **4 passages petite faune (Ø600)** et de tablettes à l'intérieur des ouvrages hydrauliques de « La Chesnay » et « La Guyonnière ».



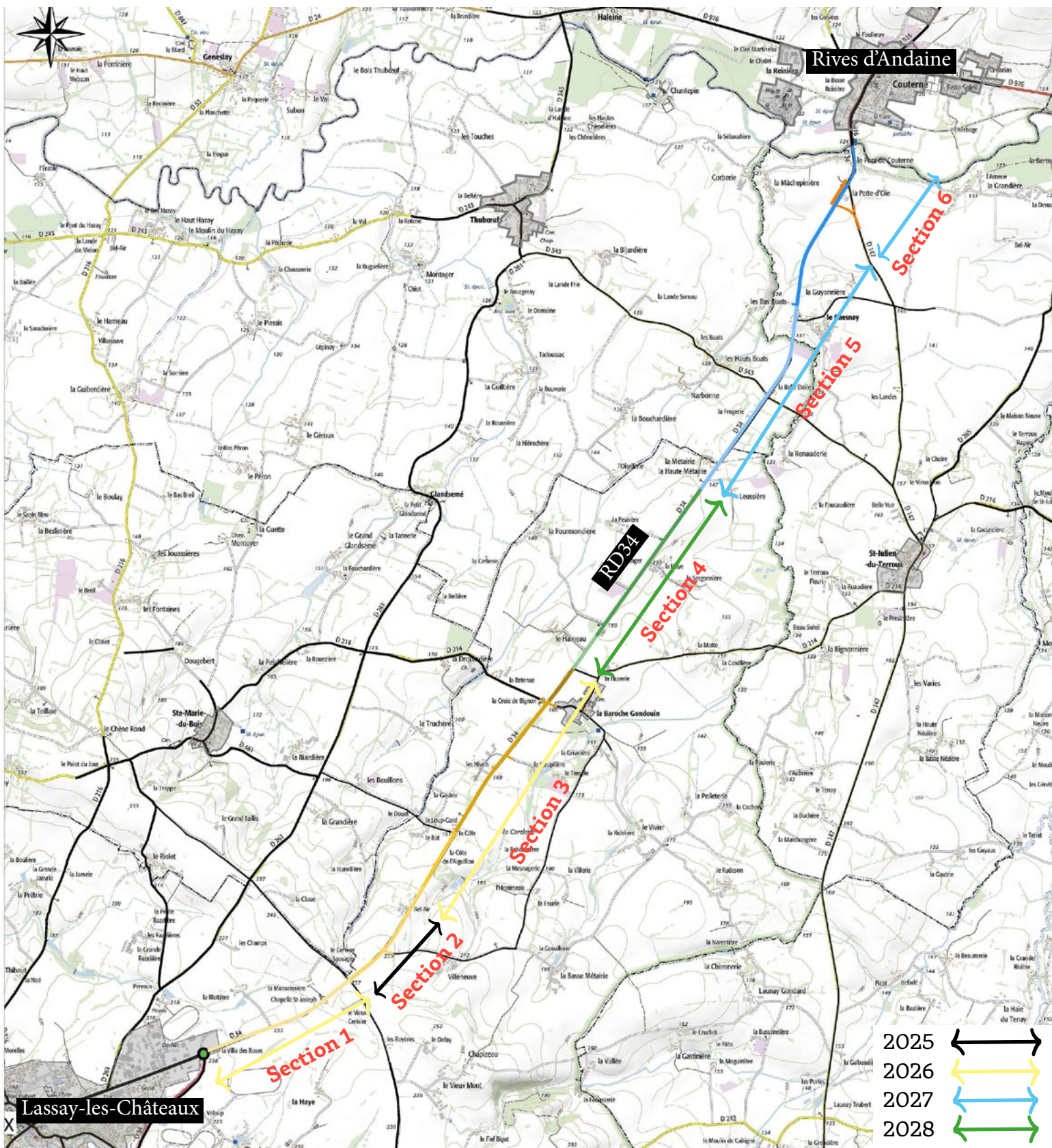
L'ouvrage existant de la Chesnay

- Réhaussement du **remblai routier** sur l'ouvrage du ruisseau de la Chesnay

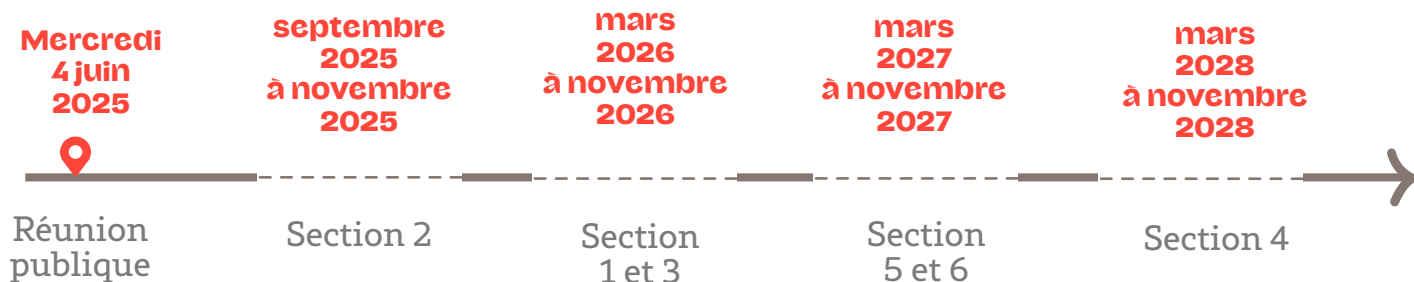
Les travaux

4 ans de travaux, de 2025 à 2028

- ➔ Décomposés en **4 phases** (2025, 2026, 2027 et 2028) et **6 sections de travaux**, depuis Lassay-les-Châteaux vers Rives d'Andaine.
- ➔ Dernière tranche en 2028 : section à réaliser **dans les emprises existantes**
- ➔ Travaux **sous route barrée**.
- ➔ Remise en circulation tous les ans **entre novembre et mars**.



Le calendrier des travaux



La circulation

Des déviations locales seront mises en place. Une information particulière sera donnée aux riverains en fonction de la tranche de travaux.

